

## **COMPTE-RENDU DU BUREAU DISTANCIEL DU CST DU 3 NOVEMBRE 2020**

Pour des raisons de confinement, le Bureau du CST s'est réuni par échange de mails entre le 31 octobre et le 3 novembre 2020.

### **BATEAU**

Demande est faite à Jean BEAUDRY de contacter le mécanicien Pierre IRIGOYEN à HENDAYE pour assurer une surveillance de l' Hippocampe, et faire tourner le moteur de temps en temps, pendant le confinement.

### **PLANNING DES ACTIVITES**

Demande est faite à Pierre HOLUIGUE de mettre à jour le planning des activités du Club pendant le mois de confinement.

M.Eric LHUILLIER, Directeur de la piscine, nous a fait savoir qu'il interrogeait la Préfecture pour savoir si les bassins pouvaient être accessibles aux Clubs pendant le confinement. Le silence préfectoral fait penser à une réponse tacite négative.

### **FORMATIONS**

Pour ce qui est d'une prochaine réunion technique qui aurait dû se tenir le 10 novembre, deuxième mardi du mois, en dehors des raisons sanitaires et du confinement qui nous empêchent de nous déplacer, il n'y a pas utilité d'en tenir une. En effet la dernière était le 13 octobre. Le jeudi 15 la séance de piscine a été annulée en raison d'un cas de COVID détecté sur l'un des stagiaires de la formation de niveau 1. Ensuite il y a eu les vacances scolaires et maintenant le confinement qui interdit de reprendre les entraînements. Donc rien ne s'est déroulé depuis le 13 octobre et il n'y a rien à communiquer, ni aucun point à effectuer sur une avancée inexistante des formations.

Quand aux perspectives d'avenir elle sont également inexistantes et la fosse du 14 novembre va devoir être annulée. Donc pour la pratique des formations il faut attendre la fin du confinement.

Il reste donc les cours de formations théoriques que nous pouvons envisager d'organiser sans bien sûr aucun rassemblement ni aucun déplacement.

Pour les niveaux 1 ils avaient deux cours pour chaque demi groupe de 6 personnes. Le premier demi groupe en novembre a été annulé et le deuxième en décembre. Pour ces deux groupes là nous verrons le moment venu si le confinement est prolongé. Pour ce niveau les cours ne sont pas sanctionnés par un examen, il s'agit seulement d'informations sur la réglementation et la prévention des accidents et la courbe de sécurité et l'entretien sommaire du matériel. L'évaluation des acquis est prévue en fosse le 10 avril et le stage en mer fin mai. Il n'y a donc pas d'urgence impérieuse.

Il n'y a pas lieu de prévoir non plus un enseignement théorique à distance, qui peut attendre.

Il reste donc les niveaux 2 ,qui eux ont environ 8 cours plus complexes que ceux des N1 et dont l'enseignement doit être sanctionné par un examen théorique. Les moniteurs pour dispenser les cours sont Cédric, Marc et Pierre (les 3 moniteurs du cours) auxquels se joignent Jean Pierre ATTHAR et Patrick SIMANDIRAKIS. La répartition des matières enseignées est presque finalisée.

Reste à déterminer la méthode. On peut penser à la visioconférence. Mais tous les participants ne la maîtrisent pas forcément. Patrick SIMANDIRAKIS a assuré la direction des niveaux 2 au club pendant 13 ans et dispose de cours, tous rédigés par lui-même qui représentent un volume de 13 MO et qui concernent toutes les matières.

Donc Patrick va voir avec les moniteurs du niveau 2 ce qu'ils souhaitent faire, et s'il y a lieu non seulement transmettre les cours individuellement aux stagiaires, mais encore proposer, à défaut de visioconférence, des rendez vous téléphoniques pour préciser et développer tout ce qu'ils souhaitent ou n'ont pas compris dans le document de cours. Contact a été pris le 3 novembre avec les moniteurs.

## **COTISATIONS DES STAGIAIRES N2 et N3**

Il est rappelé que les cotisations au Club, dans leurs différents niveaux, sont fixées par l'assemblée générale. S'il est accepté que des adhérents s'en acquittent par un paiement échelonné sur quelques mois, l'ensemble de la cotisation est due.

Par exception, pour les passages de niveaux 2 et 3 entrepris au titre de 2019/2020, il a été admis que les 200 € seraient reportés sur 2021, le Club n'ayant pas pu fournir la prestation complète pour cause de COVID. Mais cette exception ne crée pas un précédent.

## **SECTION ENFANTS :**

Patrick DAVEAU prend la suite de Gérard MIQUEL.

## **TIV :**

Claude BADEE prend la suite de Gérard MIQUEL en qualité de responsable TIV. Il organise une formation de remise à niveau. Pierre HOLUIGUE est volontaire .

## **PERMANENCES**

Les permanences sont suspendues en novembre 2020.

## **ACHATS DE MATERIELS**

Deux octopus , deux stabs, une GOPRO pour la Section Bio ont été achetés, et l'achat de deux deuxièmes étages engagé.

## **LICENCES**

Les adhérents du Club sont fortement invités à demander le renouvellement de leur licence sans attendre la fin de l'année. Avec production du dossier complet SVP, dont le certificat médical (aussi appelé CACI).

Dressé le 4 novembre 2020

Le Président du CST  
Michel RANSOU